LES SOLUTIONS ALKERN POUR L'ACCESSIBILITÉ

DALLE D'ÉVEIL PODOTACTILE

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES MALVOYANTES OU NON-VOYANTES

grâce aux dalles podotactiles

Description

La dalle podotactile est conçue pour réaliser des Bandes d'Eveil de Vigilance (BEV) pour les personnes malvoyantes.

Elle est utilisée pour signaler le danger au niveau des passages piétons, en bordure de quais, de trottoirs, de chaussées routières ou ferroviaires ou en haut d'un escalier.

Pour un repère continu tactile et visuel, optez en complément pour l'installation de la dalle Guide Canne.

Caractéristiques

- Dalle en béton moulé
- Coloris : blanc ou gris
- Finition : lisse, ou sablée sur commande
- **Les caractéristiques dimensionnelles et mécaniques répondent à la norme NF P 98-351 et aux exigences de la NF 187 : « Dalles de voirie et toiture en béton : option bandes d'éveil de vigilance »**
- 2 sens de pose (largeur de 60,6 ou 41,8* cm)

Les + produit

- Une surface tactile sécurisée : résistance à la glissance
- Une surface résistante au gel
- Une surface tactile détectable et contrastée par rapport au sol environnant
- Carrossable par les véhicules légers (charges < 0,9 t par roue) si pose sur sable

* La pose d'une bande de largeur réduite (41,8 cm) est possible si la largeur maximale du trottoir est ≤ 1,90 m (mesure prise depuis la limite de la chaussée).

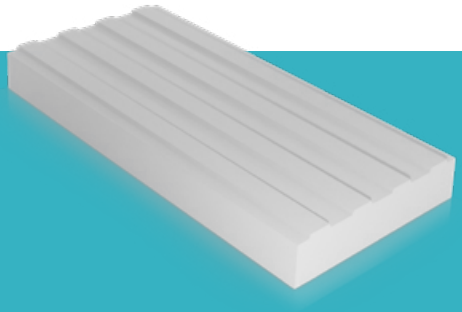

Produit compatible

DALLE GUIDE CANNE

La dalle Guide Canne est utilisée afin de guider les personnes malvoyantes ou non-voyantes grâce à un contraste tactile et visuel pour être détecté au pied, à la canne ou visuellement.

L'utilisation de la bande Guide Canne se fait en simple bande.

- Pose facile et linéaire
- Coloris : blanc ou gris

Schémas d'implantation des dalles podotactiles

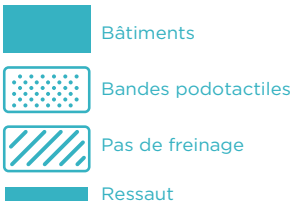

Les méthodes présentées ci-dessous font partie des exemples cités par le Cerema dans le guide des recommandations « Usage des surfaces podotactiles par les personnes aveugles ou malvoyantes » (Octobre 2010), conformément aux préconisations de la norme NF P 98-351

1/ Implantation sur un abaissé de trottoir standard

La BEV est posée au droit de tout abaissement de trottoir. Une distance de 50 cm entre la BEV et le nez de trottoir doit être respectée pour permettre un arrêt en toute sécurité.

2/ Cas de l'ilot-refuge

Les îlots-refuge sont implantés pour séparer des voies de circulation opposées, en ménageant un espace refuge pour les piétons en attente de traverser. La pose de BEV permet aux piétons déficients visuels de comprendre la situation et d'analyser le trafic.

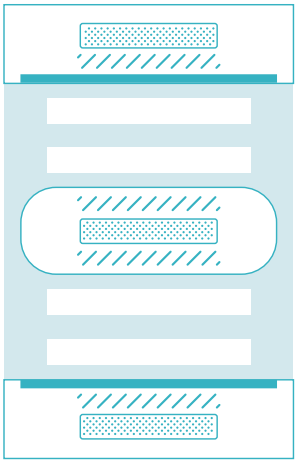

3/ Implantation dans les carrefours en croix avec des voies perpendiculaires

Implanter des dalles podotactiles dans un carrefour va permettre de guider tout au long de la traversée et / ou indiquer la limite du passage piéton. La BEV est posée au droit de chaque abaissement de trottoir de tous les passages. Une distance de 50 cm entre la BEV et le nez de trottoir doit être respectée pour permettre un arrêt en toute sécurité.

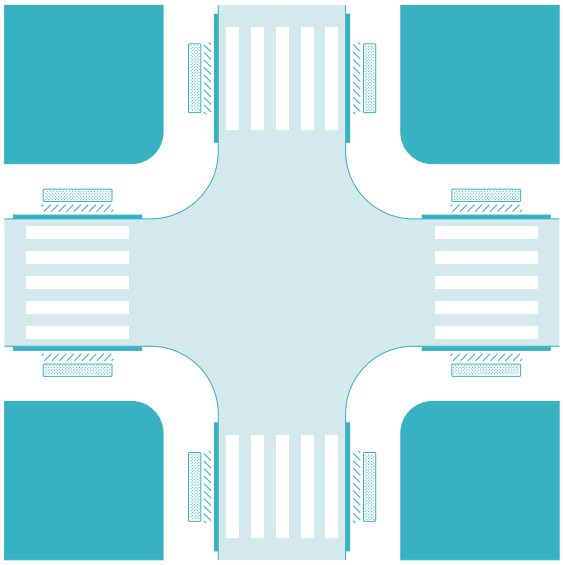

Coloris

GRIS

BLANC

Conditionnement

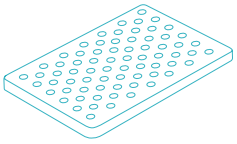

Dalles podotactiles						
Dimensions (cm)	Épaisseur (cm)	Classe d'appellation	Poids / unité (kg)	Conditionnement / unité	Coloris	Code article
60,6 x 41,8	4	S4	24	24	Blanc	570021
					Gris	570034
	6	T7*	37	16**	Blanc	570002
					Gris	570013
	8	T11*	49	12**	Blanc	570037
					Gris	570055

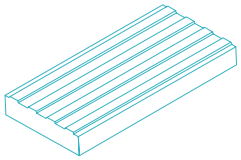

Dalle Guide Canne						
Dimensions (cm)	Épaisseur (cm)	Classe d'appellation	Poids / unité (kg)	Conditionnement / unité	Coloris	Code article
60 x 27,9	6	T7	31	16**	Blanc	572902

* Possibilité de pose sur plots.
** Vendue à la palette, non détaillable.

Edition mai 2023